

Le féminisme, pour quoi faire ?

LE FÉMINISME EST UN ÉVÉNEMENT

MAJEUR DU XX^E SIÈCLE. IL A

CONTRIBUÉ À UNE RÉVOLUTION

SOCIOCULTURELLE SANS PRÉCÉDENT,

METTANT FIN À UNE SUJÉTION

MILLÉNAIRE DES FEMMES. SI SON

ESPACE EST D'ABORD OCCIDENTAL,

SA PORTÉE EST UNIVERSELLE.

A L'AUBE DU XXI^E SIÈCLE, IL EST

PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ,

FACE À LA MONTÉE D'INTÉGRISMES

QUI CONTESTENT BRUTALEMENT

L'ÉGALITÉ DES SEXES.



ELIANE GUBIN est professeure d'histoire contemporaine à l'ULB. Ses recherches portent sur l'histoire sociale et l'histoire politique des XIX^e et XX^e siècles. Elle a initié l'histoire des femmes à l'Université de Bruxelles en 1989, a fondé la revue *Sextant* (1993) et est co-présidente depuis 1995 du Centre d'Archives pour l'Histoire des Femmes à Bruxelles.

Dans les pays occidentaux, la principale révolution sociale du XX^e siècle réside dans l'émancipation des femmes. Cette émancipation y a partout contribué au développement politique, économique, social et sanitaire. Les institutions internationales ne s'y sont pas trompées : depuis la Charte des Nations unies (1945), elles se penchent régulièrement sur la condition des femmes au cours de grandes conférences mondiales (Mexico 1975, Copenhague 1980, Nairobi 1985, Pékin 1995...). L'accès des femmes à l'éducation (elles qui constituent les deux tiers des 875 millions d'analphabètes dans le monde) est devenu également un enjeu du développement économique. Tous les rapports concluent aujourd'hui « *qu'il n'y a pas de développement durable possible sans la participation des femmes en qualité d'acteurs dont les droits sont indissociables de ceux de l'être humain* »⁽¹⁾. L'économiste Amartya Sen écrit également : « *Je ne vois, à l'examen, aucune priorité aussi brûlante pour l'économie politique du développement, qu'une reconnaissance pleine et entière de la participation et du leadership féminins dans les domaines politique, économique et social* »⁽²⁾. Pour Françoise Héritier, il est grand temps d'inverser les propositions : l'analphabétisme ne résulte pas du sous-développement, il en est une des causes. La construction européenne

RichVintage, iStockphoto



PAR ELIANE GUBIN

intègre aussi la promotion de l'égalité des sexes. La fin du XX^e siècle semble bien se caractériser par une prise de conscience générale que les inégalités sexuées constituent un frein au développement harmonieux d'une société, à son expansion économique et culturelle, à la lutte contre la pauvreté. Expression politique de l'émancipation des femmes, le féminisme est, plus que jamais, une question d'actualité.

LE RETOUR DU BÂTON

Pourtant, sa légitimité est mise en cause. Le *backlash*⁽³⁾ américain s'observe depuis une vingtaine d'années, et en France, certains estiment que les féministes ont fait « fausse route ». Depuis les années 1990, les droits des femmes sont menacés de régression et le retour en force, dans de nombreux Etats, de l'usage de la religion comme marqueur politique et identitaire, suscite l'inquiétude. Prises en otages dans des projets qui ne visent nullement l'exercice des droits humains fondamentaux, les femmes sont manipulées au point de devenir les protagonistes de leur propre asservissement.

C'est un paradoxe majeur, et un frein puissant au féminisme : la domination masculine se maintient avec la complicité des femmes. Persuadées dès leur prime enfance que la supériorité mascu-

line est naturelle, immanente, voulue par la Providence, elles acceptent le raisonnement binaire et hiérarchisé que les hommes ont traduit dans des lois. Cette formidable supercherie est déjà décryptée dès 1847 par l'une des féministes belges les plus précoces, Zoé Gatti de Gamond : « *Ce sont les femmes qui font le plus de mal aux femmes. Ce sont les femmes leurs propres ennemies qui façonnent les chaînes dont elles se chargent, qui entretiennent les préjugés dont elles se tyrannisent* ».

Pharmacienne à Djeddah (Arabie Saoudite).



Reuters

fois dans la guerre d'Indépendance des Etats-Unis et dans la lutte anti-esclavagiste. En Europe, il s'implante à la faveur des bouleversements politiques et sociaux du XIX^e siècle ; et trouve un terrain favorable dans le décollage économique de l'industrialisation, l'élévation du niveau de vie, les courants de démocratisation et de laïcisation, la lutte des classes. Partout où il se développe, il se caractérise par de fortes spécificités nationales, liées aux contextes politiques, culturels et religieux. Mais il présente aussi des constantes qui lui permettent de s'ériger en féminisme international dès 1888 : il dénonce les inégalités entre les sexes, réclame la reconnaissance des femmes en tant que citoyennes, s'adresse à l'Etat pour qu'il mette fin à leur subordination. La partie est loin d'être gagnée d'avance : il faudra plus d'un siècle de combats opiniâtres, à partir de la création en 1848 de la première organisation féministe à Seneca Falls (New York) pour obtenir l'égalité formelle des droits.

UN COMBAT INACHEVÉ

Beaucoup semblent oublier aujourd'hui combien ces luttes furent difficiles et ce défaut de mémoire est un handicap de taille pour le féminisme. Il découle de trois causes : un manque de continuité dans la transmission de son histoire, l'absence d'intégration dans l'enseignement, la conviction fallacieuse de la pérennité des acquis. Et cette absence de mémoire fait le jeu de tous ceux et celles qui en contestent aujourd'hui la nécessité.

« *En gros, nous avons gagné la partie* », écrivait Simone de Beauvoir en 1949 dans *Le Deuxième Sexe*. En gros, sans doute. Avec des décalages significatifs selon les pays : l'Italie n'admet le divorce qu'en 1970 ; les femmes françaises ne sont réellement déliées de la **puissance maritale** qu'en 1975, les Belges en 1976. Si les femmes ont acquis le droit de vote et l'éligibilité, elles demeurent peu représentées dans les lieux de pouvoir : au Sommet mondial du millénaire à New York en 2000, sur les 170 chefs d'Etat présents, on note 6 femmes. Cela ne fait toujours

C'est pourquoi les alliés les plus sûrs du féminisme ont toujours été l'éducation et l'accès au savoir critique, qui permettent d'identifier les oppressions et d'en démonter les mécanismes.

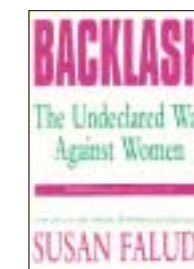
Par ailleurs, le féminisme est sans cesse confronté à des affirmations fallacieuses, comme celle qui le présente comme un « phénomène occidental », chargé de tous les maux dont l'Occident est rendu responsable : pouvoir hégémonique, colonialisme, « dépravation » des mœurs... Si le féminisme a effectivement pris naissance dans des sociétés occidentales, il défend des principes universels qui garantissent la dignité et la sécurité des deux composantes du genre humain, hommes et femmes. Le mouvement trouve son origine à la

« Le féminisme international dénonce les inégalités entre les sexes, réclame la reconnaissance des femmes en tant que citoyennes, s'adresse à l'Etat pour qu'il mette fin à leur subordination. »

• En Belgique, le code civil repose jusqu'en 1958 sur la notion de puissance maritale et d'obéissance de l'épouse. Concrètement, cela signifie que la femme mariée perd sa capacité juridique et qu'elle est considérée comme une mineure. Elle ne peut pas gérer elle-même ses biens, elle ne peut ni engager son travail ni percevoir son salaire sans l'autorisation de son mari. Elle n'a aucun droit sur ses enfants. Le principe de la puissance maritale est aboli en 1958, mais ne sort réellement ses effets qu'en 1976, avec la réforme des régimes matrimoniaux.

(1) GISSEROT E., « Ouverture », *La place des femmes*, La Découverte, Paris, 1995, p. 20.

(2) SEN A., *Un nouveau modèle économique*, Odile Jacob, Paris, 2003, p. 270.



(3) *Backlash. The Undeclared War Against Women*, titre du best-seller de Susan FALUDI, Chatto & Windus, London, 1991, 592 pages. L'auteure y décrit la remise en cause des acquis du féminisme aux Etats-Unis.

• Les pays « civilistes » sont ceux dont le droit civil s'inspire du Code Napoléon de 1804. Les pays anglo-saxons sont régis par un droit coutumier, la *Common law*. Mais les deux systèmes juridiques, découlant du droit romain, établissent la subordination de la femme en droit privé.

Ces femmes mozambicaines sont venues s'informer sur le micro-crédit.



Tineke D'haese, Oxfam solidarité

que 3%, alors que les femmes constituent plus de la moitié de la population mondiale! Et chaque fois que l'une d'elles parvient à se hisser à une position dirigeante, naguère occupée exclusivement par un homme, la presse le signale à la « une », comme une prouesse singulière.

Dans les pays occidentaux, le féminisme s'est imposé en luttant contre les préjugés dominants. Il a contribué à obtenir la capacité juridique pleine et entière des femmes. Pour les sortir de la minorité civile dans laquelle les enfermait le droit privé, il a réussi à faire sauter deux cadenas : la puissance paternelle qui régissait le droit familial et la puissance maritale qui recouvrait l'interdiction faite aux femmes d'administrer leurs biens et leurs ressources. Ce programme a abouti plus rapidement dans les pays anglo-saxons de *Common law* et de religion réformée que dans les **pays civilistes** • sous influence catholique. Les droits politiques ont été acquis progressivement, souvent par petits pas au cours du XX^e siècle, avec des décalages considérables. Le premier pays européen à accorder le suffrage aux femmes est la Finlande en 1906, suivi par les autres pays scandinaves. La France ne l'accorde qu'en 1944 et la Belgique en 1948, peu avant la Grèce (1952) et bien avant le Portugal (1976).

Aujourd'hui, les femmes peuvent voter dans pratiquement tous les pays du monde (à de rares exceptions, comme certains Etats du Golfe) – mais leur sort n'en est pas meilleur, ce qui prouve

que le droit de vote n'est efficace que quand il est couplé aux autres droits fondamentaux.

UNE QUESTION DE JUSTICE

L'égalité économique, une des revendications majeures du féminisme, reste partout inaboutie, même dans les démocraties occidentales. La ségrégation du marché du travail, les formations connotées sexuellement, le plafond de verre pour les plus hautes fonctions, la difficile articulation des tâches domestiques et de la vie professionnelle (la double journée des femmes), l'inégalité des salaires semblent se jouer des lois imposant formellement l'égalité. Les règles sont à chaque fois contournées et les féministes bataillent dès lors pour obtenir, non plus seulement l'égalité formelle, mais l'égalité de résultats.

L'antiféminisme n'est jamais mort et reparait, tel le monstre du Loch Ness, sous de nouveaux habits, moins voyants que les précédents, mais toujours efficaces. La dernière campagne pour les élections présidentielles françaises en a fourni l'exemple. C'est un indicateur de plus pour ne pas mettre le féminisme au placard. Le sort des femmes n'est pas à l'abri d'une régression. Pour preuve, les courants fondamentalistes qui fleurissent aux Etats-Unis et contestent le droit à l'avortement, l'essor de partis d'extrême droite dans les démocraties occidentales – et l'extrême droite est l'un des pires ennemis des droits des femmes.

Les mesures pour résorber la crise économique défavorisent toujours le travail féminin : les statistiques du travail précaire et à temps partiel sont là pour s'en convaincre. Même les systèmes de sécurité sociale occidentaux sont fondés sur le modèle du chef de famille, pourvoyeur de subsistance, et doivent être revus. Egales en principe au plan civil et politique, les femmes demeurent discriminées au plan économique. Ces discriminations sont inacceptables, non seulement parce que l'on ne peut transiger avec le principe d'égalité, mais surtout parce que, dans la réalité, « ce décalage entre les principes et les faits constitue une injustice sociale intolérable. Relancer la machine de l'émancipation est donc d'abord une question de justice »⁽⁴⁾.

LE FÉMINISME, UN COMBAT UNIVERSEL

Si elle est loin d'être parfaite, la condition des femmes occidentales n'est évidemment pas comparable au sort accablant que subissent les femmes dans le reste du monde. Pourtant, le féminisme a également tenté ses chances hors Occident. Dans la première moitié du XX^e siècle, des mouvements naissent au Maghreb, en Argentine, en Iran. En Inde, la Women's Indian Association entame la lutte suffragiste en 1917 à Madras. Des féministes s'organisent dès les années 1920 en Egypte. En Turquie et en Iran, l'égalité des sexes est déjà un enjeu politico-religieux⁽⁵⁾. Tous ces mouvements réclament, comme en Occident, le droit de vote, l'accès à l'éducation, les droits égaux dans la famille, la suppression des violences faites aux femmes. Ils représentent autant de formes historiques du féminisme, qui préfigurent des mouvements actuels, mais qui se sont délités sous la pression de contextes politiques et économiques défavorables. Aujourd'hui, la menace des mouvements islamistes, qui opèrent une rentrée musclée pour imposer une société patriarcale particulièrement répressive, les fait renaître. Et ce féminisme international est un des enjeux des relations Nord-Sud. Il dénonce ce qui est de l'ordre de l'intolérable : il n'est pas acceptable en effet qu'au XXI^e siècle, sous couvert parfois cynique du respect des traditions culturelles ou des prescriptions religieuses, des femmes soient répudiées, lapidées, mutilées, excisées, mariées de force, victimes de crimes d'honneur... La défense de la dignité humaine, et dans de nombreux cas, le droit simplement à la vie et à la santé, ne sont pas des valeurs réservées à l'Occident, et il n'y a pas mille manières différentes de respecter l'autre, si ce n'est en lui reconnaissant les mêmes droits qu'à soi-même.

OPPRESSION ET PAUVRETÉ

Et si l'éthique et l'esprit de justice ne suffisent pas à convaincre, du moins peut-on espérer que

l'intérêt économique y parviendra. Les sociétés qui, pour des raisons de traditions et de religions, maintiennent les inégalités et la soumission des femmes, sont aussi des sociétés frappées par la pauvreté. Sans ignorer les faiblesses d'un indicateur unique, comme celui du PIB par habitant, on peut cependant distinguer les pays d'Afrique du Nord selon les droits reconnus aux femmes. Ainsi la Tunisie l'emporte sur l'Algérie et le Maroc, malgré l'absence de ressources naturelles monnayables sur le marché international... Et la Tunisie l'emporte même de ce point de vue sur l'Iran, pourtant un des principaux producteurs d'hydrocarbures! A ce stade, personne ne soutiendra que la part prise par les femmes dans l'économie nationale suffirait à mesurer le degré de démocratie d'un Etat. Mais aucun Etat, indépendamment de son régime politique, ne parviendra à se développer en opprimant la moitié de sa population. Le féminisme sait, par expérience, que les considérations économiques sont importantes mais qu'elles doivent se greffer sur une conception globale de la société qui assimile étroitement liberté, égalité, autonomie, et cette trilogie, il la défend depuis la fin du XIX^e siècle.

Pour conclure ces quelques réflexions, rappelons aussi une évidence trop souvent oubliée. Le féminisme est particulier et indispensable parce que la discrimination de sexe n'est assimilable à aucune autre. La différence de sexe est la seule à être universelle et transversale. On naît homme ou femme : le sexe est la première manière d'exister et il est aussi la condition *sine qua non* pour perpétuer le genre humain. Aussi la différence sexuelle traverse-t-elle toutes les discriminations, de race, de culture, de religion... etc. Aborder le féminisme, c'est nécessairement porter un regard sur l'ensemble de la société, en comprendre l'évolution générale, comment et pourquoi les systèmes sociaux fonctionnent sur un mode binaire toujours hiérarchisé, identifier les mécanismes discriminants pour mieux les combattre. C'est aussi, à la lueur des évolutions passées, une leçon de vigilance. Il est toujours dangereux de croire que la lutte est achevée parce que l'on a gagné un certain nombre de batailles. Il est nécessaire de secouer l'amnésie sélective qui accompagne trop souvent les différentes vagues du féminisme et de lutter au contraire pour qu'elles soient mieux étudiées et mieux (re)connues. Loin d'être « ringard » ou « dépassé », le féminisme nous interpelle et nous rappelle, avec le poète, que « rien n'est jamais acquis à l'homme ». C'est encore plus vrai pour la femme. ■

L'auteure tient à remercier Jean Puissant et Catherine Jacques pour leur relecture.

(4) MEDIA D. et PERIVIER H., *Le deuxième âge de l'émancipation*, Seuil, Paris, 2007, p. 7.

(5) Sur cet aspect : *Le Siècle des féminismes*, Ed. de l'Atelier, Paris, 2004, partie VI, pp. 366-423.

POUR EN SAVOIR PLUS

COHEN, Y. et THEBAUD, F., *Féminismes et identités nationales*, Lyon, PPSH, 1998.

PLANTÉ, Ch., *Encyclopédie politique et historique des femmes*, PUF, Paris, 1997.

GUBIN, E., JACQUES, C., ROCHEFORT, F., STUDER, B., THEBAUD, F., ZANCARINI-FOURNEL, M., *Le Siècle des féminismes*, Ed. de l'Atelier, Paris, 2004.

GUBIN, E. et VAN MOLLE, L. (dir.), *Women changing the world. A History of the International Council of Women*, Racine, Brussels, 2005.